

La maison de santé, le remède du Sud Avesnois au désert médical

Face à la menace du désert médical, le Sud Avesnois est en passe de s'équiper de trois maisons de santé pluridisciplinaires. Samedi après-midi, un tour des trois chantiers était organisé par la communauté de communes. L'occasion de poser les premières pierres. L'ouverture aux patients débutera en 2016.

PAR JONATHAN KONITZ
avesnes@lavoixdunord.fr

FOURMIES. Les résultats concrets d'un dossier vieux de six ans, projet (1) porté par la communauté de communes. Samedi, le président de l'intercommunalité, Jean-Luc Pérat, a posé la première pierre des maisons de santé de Fourmies, Trélon et Anor. Une bouffée d'oxygène pour le Sud Avesnois, menacé par le spectre de la désertification médicale. « Nous avons la densité de professionnels du monde médical la plus faible. La ville de Fourmies compte 12 000 habitants pour seulement neuf médecins, dont quatre ont 55 ans ou plus », s'inquiète Mickaël Hiraux, le maire. La philosophie de ces maisons pluridisciplinaires est donc simple : proposer, aux patients, plusieurs services médicaux (médecin généraliste, orthophoniste, infirmière, etc.) dans un seul et même endroit. À Anor, c'est un bâtiment (599 m² pour 1 M€) qui est ainsi construit, à proximité de La Poste. Le site de Trélon (665 m² pour 1,2 M€), en lieu et place de l'ancienne Passenterie rue Victor-Hugo, cache une dimension historique. « Ce terrain, acheté par Albertine de Mérode il y a 150 ans, devait accueillir une école ma-

ternelle ou une structure pour les nécessiteux. C'est un retour aux sources », explique le premier magistrat, François Louvegnies. Enfin, à Fourmies, c'est près du supermarché Simply Market, rue Jean-Jaurès que la maison de santé sort de terre (1,8 M€ pour 870 m²). « Le projet le plus facile parmi les trois, car tout est à construire », explique M. Hiraux. « Près de 90 % des internes en médecine sont prêts à s'installer dans

« Près de 90 % des internes en médecine sont prêts à s'installer dans la région où ils étudient ».

ALINE QUEVERUE

la région où ils étudient », a déclaré Aline Queverue, directrice territoriale de l'Agence régionale de santé (ARS).

Et pour inciter ces futurs professionnels à s'installer dans le Sud Avesnois, les médecins locaux ont suivi des formations leur permettant d'accueillir des stagiaires de la faculté de médecine. ■

(1) Ce projet de maisons de santé a aussi été retenu parmi 150 lauréats sur 461 dossiers au niveau de la France et il est le seul du Département du Nord à avoir décroché le label national Pôle d'excellence rural (PER).



Virginie Klès, la sous-préfète d'Avesnes-sur-Helpe, sur le chantier de la maison de santé d'Anor.

Télémédecine, c'est quoi exactement ?

Le déploiement de la télémédecine est l'un des objectifs visés avec la construction des trois maisons de santé dans le Sud Avesnois. Grâce à une application téléchargée sur leur tablette ou leur ordinateur, les professionnels de santé

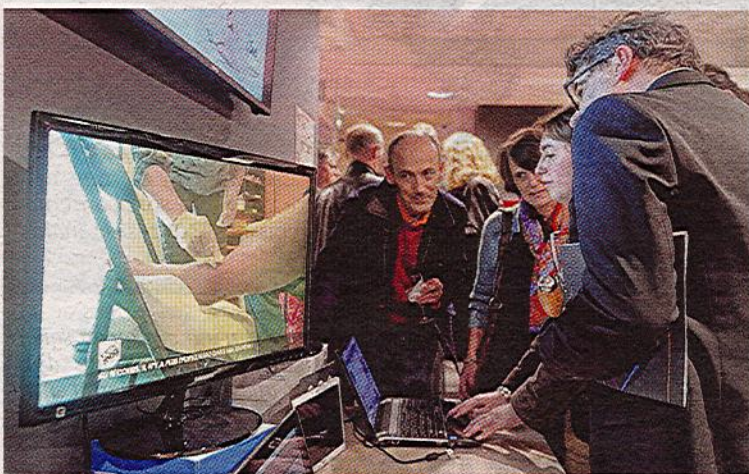
peuvent suivre, à distance, l'évolution de l'état de leur patient. Ou prendre un cliché et l'envoyer à un confrère éloigné afin d'obtenir un diagnostic. « C'est une application full-web, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun programme à installer. Tout se

passé par le biais du navigateur Internet », détaille Denis Valenduc, employé de la société Inovelan, spécialisée dans le secteur.

DOSSIER MÉDICAL PROTÉGÉ

La télémédecine permet aussi un gain de confort pour les patients : « Prenons le cas d'une personne atteinte d'une escarre. Se déplacer peut-être douloureux pour elle. Avec la télémédecine, à terme, on peut envisager des téléconsultations et de la télésurveillance. » Dans un premier temps, le système appliqué aux trois maisons de santé ne concernera que l'expertise de plaies chroniques.

La question de la sécurité et de la confidentialité des données du patient est aussi garantie, selon Denis Valenduc : « Avant d'accéder au portail, le professionnel doit introduire sa carte à puce dans un lecteur similaire à celui utilisé pour la carte vitale. Aucun risque donc que le dossier du patient ne se retrouve dans la nature. » ■ J. K.



La télémédecine permet de suivre l'évolution du patient à distance et d'obtenir l'avis de spécialistes éloignés géographiquement.



INSTALLATION

Christophe De Sa, jeune médecin de 30 ans, s'installe dans le Sud Avesnois. « J'ai effectué, ici, deux stages. Travailler en maison de santé me rappellera l'ambiance hospitalière de ma formation. En milieu rural, le patient et le médecin entretiennent une relation privilégiée. » Il sera aussi chargé de la mise en place de la télémédecine : « Nous créons nos futures conditions de travail. C'est une chance. »